

# Conditions Générales de Vente

Dernière mise à jour le 11/10/2018 à 20h17mn

Entre :

## **Le client**

Et :

**SGTIC**, SARL

10 BP 1143 Cotonou, téléphone 00229 21 03 59 10 / 62 55 16 71, email : [info@sgtic.bj](mailto:info@sgtic.bj)

## **ARTICLE 1 : définitions**

Internet : Réseau informatique à l'échelle du monde, reposant sur le protocole de communication IP (*Internet Protocol*), et qui rend accessible au public des services comme le courrier électronique et le Web.

Accès à Internet : Service permettant aux abonnés d'accéder au réseau Internet et à ses différents services (courrier électronique et création de services en ligne, et plus généralement les échanges de données à travers le réseau).

Client : Toute personne physique majeure ou personne morale signataire de la commande en ligne ayant reçu un courrier électronique émanant de SGTIC contenant ses Identifiants pour accéder à l'Espace client.

Identifiants : informations permettant à une personne de s'identifier auprès d'un système. Il s'agit le plus souvent des informations suivantes :

- un nom d'utilisateur : adresse e-mail du client renseigné lors de l'inscription.
- un mot de passe

Espace Disque : Espace de stockage alloué par **SGTIC** à chaque client.

Prestataire : Désigne **SGTIC** et ses partenaires.

Bande passante : D'une façon générale, la **bande passante** définit une capacité selon un intervalle dans une échelle donnée. Dans le domaine de l'informatique, la bande passante indique - par abus de langage - un débit d'informations. Le terme exact est le débit binaire.

Services : Désigne l'ensemble des services fournis par SGTIC à son client, qui comprend le service de location d'espace disque et les différents services supplémentaires qu'offre **SGTIC**

Site ou Site Internet de SGTIC : Site Internet disponible à l'adresse <https://digitalsiteweb.com/> donnant accès notamment à l'espace clients.

Espace client: Désigne le site Internet mis à disposition du client afin que celui-ci procède de manière autonome aux opérations courantes de maintenance et de gestion des Services fournis ainsi qu'au service de tickets support.

Tickets support : Système de communication entre le client et **SGTIC** se situant dans l'espace client et fonctionnant à l'aide d'une base de données.

Base de données : Ensemble structuré et organisé permettant le stockage de grandes quantités d'informations afin d'en faciliter l'exploitation.

Serveur : Désigne un ordinateur, connecté de manière permanente et en haut débit au réseau Internet.

Spamming : Envoi de courrier indésirable ou pourriel sous forme de communication électronique non sollicitée, le plus souvent publicitaire. Ciblant principalement les messageries électroniques, le spam est diffusé de façon massive et automatisée.

Phishing : Consiste en une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations confidentielles (généralement bancaires) auprès d'internautes en les dupant par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement une banque ou un site de commerce.

## **ARTICLE 2 : objet**

**2.1** Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de fourniture de services proposés par **SGTIC** à ses clients. Toute commande en ligne, par téléphone ou par courrier d'une ou plusieurs prestations entraîne l'acceptation du présent contrat. Toute utilisation des Services est subordonnée au respect de ce présent contrat par le client.

## **ARTICLE 3 : facturation et paiement de prestations**

### **4.1 Retard de paiement d'une facture**

Les retards de paiement ne sont pas autoriser. Après la date d'expiration le ou les services dont bénéficie le client sont suspendus.

### **4.2 Les moyens de paiements acceptés par SGTIC**

SGTIC accepte les moyens de paiement suivants :

- MTN Mobile Money Bénin
- Moov Money Bénin
- Ecobank Mobile
- PayPal
- Dépôt bancaire
- Virement bancaire

### **4.3 Droit de refus de paiement**

SGTIC se réserve le droit de refuser une commande en remboursant le paiement associé si elle estime qu'une commande lui semble douteuse.

## **ARTICLE 4 : Services fournis par SGTIC**

### **4.1 Espace disque**

SGTIC propose au client l'hébergement dans ses DNS d'un nom de domaine, l'espace disque associé ainsi que l'hébergement de cet espace. Moyennant le paiement des frais de location dont le coût est fonction du plan d'hébergement choisie, le client pourra choisir l'adresse de son site Web. Il faudra néanmoins que celle-ci soit disponible et que le client remplisse les conditions nécessaires éventuelles et fournisse les informations adéquats.

Le contenu de l'espace disque est réalisé par le client sous sa seule responsabilité. Il en est l'éditeur et l'auteur.

Ainsi, le client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace disque, dans la mesure où celui-ci est conforme aux lois et réglementations en vigueur, nationales comme internationales, notamment en matière de propriété intellectuelle, littéraire et artistique, et ne contient aucune information qui pourrait être considérée comme dénigrante, diffamatoire ou injurieuse, ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

Le client s'engage à mettre en ligne ses coordonnées et plus généralement à se conformer aux dispositions de la loi.

### **4.2 Adresse e-mail**

SGTIC met à la disposition du client des adresses e-mail, des alias e-mails et des redirections d'e-mails dont le nombre est défini dans le plan choisit par le client. Le client pourra choisir ses adresses dans la mesure où elles sont disponibles et acceptées par SGTIC.

SGTIC se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de supprimer une ou l'ensemble des adresses e-mails, alias et redirections, s'il estime que l'usage de ceux-ci ne sont pas conforme aux règles définies dans de ce présent contrat ou celles d'usage de l'Internet.

### **4.3 Interruption du service**

SGTIC se réserve la possibilité de suspendre son fonctionnement pour des raisons de maintenance ou de mise à jour. SGTIC préviendra, sur le site web du service concerné et dans la mesure du possible, ses clients des opérations de maintenance ou de mise à jour envisagées, et ce, sans être tenue à aucune garantie ni indemnité et/ou dommages-intérêts d'aucune sorte vis-à-vis des clients.

## **ARTICLE 5 : hébergement**

**5.1 SGTIC** assure l'ensemble des connexions nécessaires à l'hébergement du site Internet du client, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sous réserve des périodes de maintenance et des pannes éventuelles.

**5.2** A ce titre **SGTIC** s'engage à satisfaire aux obligations techniques imposées par les opérateurs de réseaux, à se conformer aux protocoles et aux standards en usage sur l'Internet et à assurer et maintenir le bon état des équipements qu'elle contrôle.

**5.3** Compte tenu des spécificités du réseau Internet, **SGTIC** ne garantit ni l'accès sans interruption au serveur du client par les usagers de l'Internet, ni la vitesse d'accès à ce serveur.

**5.4** La construction des sites hébergés, le stockage et la diffusion des contenus, le choix du nom de domaine s'effectue sous les seules directions, contrôle et responsabilité du client.

## **ARTICLE 6 : identification du client**

### **6.1 Informations obligatoires**

Le client, personne physique déclare être âgé de plus de 18 ans et avoir la pleine capacité juridique. Pour obtenir un accès aux services, le client s'engage à communiquer ses coordonnées exactes à **SGTIC** et à mettre à jour ses informations dans son espace client et/ou notifier à **SGTIC** par email en cas de changement d'information lui concernant.

### **6.2 Caractère exact et actuel de ces informations**

Les coordonnées communiquées par le client doivent être exactes.

Le client s'engage à maintenir une adresse email de contact valable et un numéro de téléphone opérationnel.

**SGTIC** ne saurait être tenu pour responsable des conséquences que pourraient subir le client et/ou les tiers dans l'hypothèse où le client aurait omis de notifier à **SGTIC** toute modification.

### **6.3 Protection des données à caractère personnel**

Tout client peut demander à **SGTIC** la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier le cas échéant,

Les coordonnées déclarées par le client pourront être communiquées sur réquisition des autorités judiciaires.

### **6.4 Protection des mineurs**

**SGTIC** met en garde les personnes titulaires de l'autorité parentale sur la diversité et la nature des contenus et services accessibles sur les différents sites hébergés sur ses serveurs et notamment ceux liés aux jeux vidéo, lesquels peuvent être susceptibles de porter préjudice aux mineurs.

Le client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des mineurs susceptibles d'utiliser ses services. L'utilisation de ces services par une personne mineure s'effectue sous les seuls contrôles et responsabilité du client.

Toutefois, il est défendu au client, d'héberger un ou des sites internet à caractère pornographique sur les serveurs de **SGTIC**. **SGTIC** ne peut être poursuivi au cas où le client ne respect pas cette clause et se verra dans l'obligation de suspendre le ou les sites concernés.

## **ARTICLE 7 : achat et enregistrement de noms de domaine**

**7.1** En cas d'achat de nom de domaine par **SGTIC** pour le client, **SGTIC** sera inscrit comme « contact technique ».

L'achat et le transfert de domaine sont soumis à des conditions imposées par les organismes d'enregistrement. Le client devra vérifier les conditions d'enregistrement et d'utilisation des noms de domaine acheté auprès de **SGTIC**, et devra être d'accord avec celles-ci.

**7.2** Pour l'extension suivante : **.bj** les conditions sont disponibles sur le site <http://www.nic.bj/>

**7.3** Lors de l'enregistrement ou du transfert d'un nom de domaine avec une des extensions suivantes : **.com**, **.net**, **.org**, **.info**, **.biz**, **.name** et tout autre extension géré par l'ICANN, cet enregistrement ou transfert est soumis aux spécifications de l'ICANN :

**Changement d'adresse email :**

La modification de l'adresse email des contacts d'un nom de domaine s'effectue conformément aux règles édictées par le Registre en charge de l'extension concernée.

En ce qui concerne les extensions gérées par l'ICANN, les règles applicables au changement d'adresse email du Contact propriétaire d'un nom de domaine sont disponibles à l'adresse :

<https://www.icann.org/resources/pages/transfer-policy-2016-06-01-en> (II. Inter- Transfer (Change of Registrant)).

En application de ce règlement édicté par l'ICANN, tout changement d'adresse email du contact propriétaire d'un nom de domaine dans une extension gérée par l'ICANN nécessite une validation et implique la mise en place d'une protection spécifique contre les transferts pendant une durée de soixante (60) jours suivant la modification.

Vous consentez expressément à ce que le registrar accrédité par l'ICANN intervienne pour votre compte en tant que « Agent Désigné » (« Designated Agent ») tel que prévu par le règlement ICANN ci-avant mentionné et qu'à ce titre que le registrar :

- approuve tout changement d'adresse email au nom du contact propriétaire demandant la modification; et
- n'active pas la protection spécifique contre les transferts de votre ou vos nom(s) de domaine vers un autre bureau d'enregistrement pendant la période des soixante (60) jours suivant la modification.

**Changement de propriétaire :**

En ce qui concerne les extensions gérées par l'ICANN, les règles applicables au changement de propriétaire d'un nom de domaine sous ces extensions sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.icann.org/resources/pages/transfer-policy-2016-06-01-en> (II. Inter- Transfer (Change of Registrant)).

Vous consentez expressément à ce que le registrar accrédité par l'ICANN intervienne pour votre compte en tant que « Agent Désigné » (« Designated Agent ») tel que prévu par le règlement ICANN ci-avant mentionné et qu'à ce titre que le registrar :

- approuve tout changement d'adresse email, de nom, de prénom ou de nom de société au nom du contact propriétaire demandant la modification; et
- n'active pas la protection spécifique contre les transferts de votre ou vos nom(s) de domaine vers un autre bureau d'enregistrement pendant la période des soixante (60) jours suivant la modification

Le Client s'engage à ne pas contacter le Registre pour toute question relative à l'enregistrement d'un nom de domaine, de son annulation, de sa destruction ou de son transfert, par conséquent, le Client s'engage à contacter directement SGTIC.

Le Client s'engage à corriger et mettre à jour les informations du nom de domaine pendant toute la durée d'enregistrement.

Le Client consent à l'utilisation, la reproduction, la distribution, la publication, la modification et d'autre traitement de ses données personnelles (celles fournies dans la base Whois lors du dépôt de son domaine) par le Registre et/ou toute autorité de tutelle et/ou leurs filiales. Le Client ne peut en

conséquence s'opposer à leur publication dans la base WHOIS, sauf à solliciter concomitamment la résiliation des présentes stipulations contractuelles.

Le Client s'engage à indemniser, défendre, garantir et éviter que soient poursuivis par ses actes ou omissions, SGTIC et/ou le Registre et/ou toute autorité tutelle et/ou leurs filiales et/ou leur dirigeants, administrateurs, employés, représentants, et/ou préposés. Y compris les honoraires légaux, découlant de ou en rapport avec l'enregistrement du Nom du Domaine de le Client ou l'utilisation par Client du Nom de Domaine. Cette obligation survit jusqu'à la fin du contrat d'enregistrement.

Le Client s'engage à respecter les dispositions de la charte de résolution des conflits de l'ICANN ( Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy ) à l'adresse suivante:

<https://www.icann.org/resources/pages/udrp-2012-02-25-fr>

Pour les noms de domaines en **.pro**, le Client s'engage à prendre connaissance et à respecter les conditions d'utilisation suivantes :

[http://registry.pro/policies\\_termsofuse.htm](http://registry.pro/policies_termsofuse.htm)

Pour les noms de domaines en **.bj**, les conditions sont disponibles sur le site <http://www.nic.bj/>

## **ARTICLE 8: production des contenus et responsabilité éditoriale**

**8.1** Le client est le producteur des données de toute nature stockées et diffusées sur son hébergement de site Internet et s'engage à disposer de toutes les autorisations nécessaires pour leur stockage et leur diffusion.

**8.2** Le client fait le choix de son nom de domaine après s'être assuré que ce dernier est disponible, qu'il n'enfreint ni la législation applicable, ni les droits des tiers.

**8.3** Le client reconnaît assumer seule la responsabilité éditoriale.

**8.4** L'hébergement de sites implique l'obligation pour le client de s'identifier en permanence et à maintenir constamment accessibles les éléments d'informations prévus par les lois en vigueur.

**8.5** Le client s'oblige à procéder à toutes déclarations de traitement d'informations nominatives tels que prévus par la loi "informatique, fichiers et liberté" .

**8.6** Le client s'oblige à permettre l'exercice du droit de réponse.

**8.7** Le client s'engage à se conformer aux lois applicables au Bénin, et dans son pays de résidence, ainsi qu'aux usages en vigueur sur l'Internet et à ce titre : sans que cette liste ne soit exhaustive, à respecter les lois régissant les services de communication audiovisuelle, le traitement des données nominatives, la protection des mineurs, le respect de la personne humaine, la propriété intellectuelle, le droit des marques et le droit des brevets, le commerce électronique, la publicité, et de manière générale il est interdit de stocker ou de diffuser toute donnée de nature pouvant constituer une atteinte aux droits d'un tiers ou une infraction à une loi en vigueur, - en particulier est interdite la pratique du spamming, soit l'envoi de courriers commerciaux ou publicitaires non sollicités en masse ou le Phishing ainsi que le stockage ou la diffusion de toute matérielle pornographie ou de connotation pornographique, ainsi que toute donnée liée à la haine

raciale.

En cas de non-respect de l'une de ces clauses, **SGTIC** se réserve de droit de fermer le site sans délai.

**8.8** Le client garantit **SGTIC** de toutes les conséquences pécuniaires pouvant résulter pour cette dernière de la mise en cause de sa responsabilité civile à raison de la présentation et du contenu des données quelles qu'elles soient, stockées et/ou diffusées par le client à partir de son site ou du/des nom(s) de domaine du client et ce, à l'égard de la législation dans le monde entier.

**8.9** Le client s'engage à intervenir à toute instance engagée à l'encontre de **SGTIC** du fait de la présentation et du contenu des données et/ou du/des nom(s) de domaine, aux fins de s'identifier comme étant le seul et l'unique responsable de ces données et de ce/ces nom(s) de domaine.

**8.10** En cas de plainte, réclamation, notification quelle qu'en soit la forme, faite à **SGTIC** relatives aux agissements du client sur l'hébergement de son site Internet, quels qu'ils soient, comme dans le cas où le client ferait disparaître des sites les éléments de son identification, **SGTIC** sera en droit de suspendre immédiatement la connexion au serveur, sans que cette suspension ne puisse donner droit au versement d'indemnisation, et le client restant redevable à l'égard de **SGTIC** de toutes les sommes dues au titre de la facturation déjà émise, comme de la facturation à émettre jusqu'à l'expiration du contrat.

**8.11** Tous les sites de fraudes, d'arnaques, de phishing ou de contenus illégaux seront systématiquement suspendus sans remboursement.

**8.12** La responsabilité de **SGTIC** ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace disque du client, ou pour un piratage des boîtes aux lettres du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par **SGTIC**.

**8.13** En cas de détection d'une intrusion sur le site d'un client, **SGTIC** déplacera les fichiers dans un dossier non accessible sans authentification, et préviendra le client de cette opération par e-mail. Le client doit alors effectuer un nettoyage complet de ses fichiers avant de les remettre en ligne. **SGTIC** fournira au client des instructions pour l'aider à effectuer ce nettoyage.

**8.14** Le client s'engage à mettre à jour ses scripts PHP dès qu'il a conscience d'une faille de sécurité permettant à une personne malveillante de prendre le contrôle de son compte. Si **SGTIC** détecte des vulnérabilités sur les fichiers d'un client, le client est prévenu par e-mail de ces vulnérabilités à l'adresse e-mail renseignée dans le panneau de contrôle de son hébergement. Si le client ne corrige pas les vulnérabilités dans moins de 10 jours après la réception de cet e-mail, **SGTIC** se réserve le droit de suspendre le compte du client si les failles de sécurité sont d'une gravité élevée.

## **ARTICLE 9 : propriété intellectuelle**

**9.1** Tous les logiciels, présentations d'information, dénominations, noms commerciaux, textes, commentaires, images, illustrations, marques de produits ou de services, inventions, et de manière générale toute création quel que soit le genre accessible à l'aide des sites de **SGTIC**, demeurent la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs, à savoir **SGTIC SARL**, les fournisseurs de programmes ou tout autre ayant droit, étant entendu que seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé par le client.

**9.2** La constitution et la télé-transmission de données, d'informations, de logiciels, s'effectuent sous le contrôle et la responsabilité du client.

## **ARTICLE 10 : responsabilité**

**10.1** Le client reconnaît que les aléas de l'accès au réseau Internet constitué par l'interconnexion à l'échelle internationale de réseaux informatiques ne permettent de fournir aucune garantie quant à la permanence du service et le maintien de ses performances.

**10.2** SGTIC n'est tenue que d'une obligation de moyens.

**10.3** L'accès à la mise à jour de l'hébergement du site Internet et/ou au serveur dédié par le client est protégé par des noms d'utilisateur et des mots de passe dont le client s'engage à conserver la confidentialité sous son entière responsabilité.

**10.4** Il incombe au client d'effectuer régulièrement la sauvegarde des données, fichiers, programmes et informations de toute nature dépendant de son site; en cas de destruction accidentelle, SGTIC ne sera en aucun cas tenue de les reconstituer.

**10.5** En cas de manquement par SGTIC à ses obligations contractuelles, le client dispose d'un délai de trois mois à compter de ce manquement, pour engager la responsabilité de SGTIC.

**10.6** La responsabilité de SGTIC ne peut être engagée pour réparation d'un préjudice réel, direct, personnel et certain subi par le client même si le client rapporte la preuve que le manquement ou la faute de SGTIC est la cause de ce préjudice.

**10.7** Aucune action en justice ne pourra être engagée par l'une ou l'autre des parties après un délai de trois mois à compter du fait générateur de cette action, ou de la révélation du fait générateur de cette action. Exception est faite pour les actions qui pourraient être engagées par SGTIC pour défaut de paiement.

**10.8** Dans tous les cas et de convention expresse pour le cas où la responsabilité de SGTIC serait engagée, cette dernière ne pourra être condamnée qu'à la réparation d'un dommage limité au montant hors taxes de la facturation émise au cours des trois derniers mois, ou sa valeur théorique.

## **ARTICLE 11 : durée**

### **11.1 Entrée en vigueur**

Le contrat prend effet à compter de l'acceptation de l'offre par le client matérialisée par le courrier électronique de confirmation de son inscription.

### **11.2 Durée**

Le présent contrat est conclu pour une durée dépendante de l'offre choisie à compter de l'enregistrement du client et de son acceptation des présentes, c'est à dire à compter du paiement relatif à l'achat de la prestation commandée. Le contrat est reconduit pour une période équivalente à compter de la réception du règlement de l'abonnement.

Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne la rupture automatique du présent contrat et donc la fermeture du service sans mise en demeure préalable. Les présentes modalités



concernent le renouvellement de l'hébergement du nom de domaine et/ou le renouvellement du nom de domaine.

Le client sera tenu informé de la reconduction du contrat par courrier électronique à l'adresse email indiquée dans ses coordonnées.

Pour ce faire, **SGTIC** adressera un courrier électronique d'information rappelant la date d'expiration du service .

Le client pourra résilier son contrat en prévenant **SGTIC**, par la création d'un Ticket Support dans l'Espace clients, au moins sept jours avant la date de renouvellement. Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ou dédommagement en cas de résiliation anticipée du contrat.

Quel que soit le produit ou service, **SGTIC** ne peut être tenue pour responsable de la non-réception partielle ou totale d'un ou de plusieurs des e-mails de relance et de reconduction de contrat.

## **ARTICLE 12 : force majeure**

**12.1** La responsabilité de **SGTIC** ne pourra être engagée en cas de survenance d'un événement insurmontable et imprévisible.

Constituent des événements de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Béninois, toute interruption des télécommunications, quels que soient les équipements ou le réseau en cause, dès lors qu'ils ne sont pas sous le contrôle de **SGTIC**.

## **ARTICLE 13 : conditions financières**

**13.1** Le prix de la prestation est déterminé aux services désirés par le client.

**13.2** En outre, le non-règlement d'une facture à son échéance entraînera la suspension de la connexion au serveur au jour d'échéance. Dans ce cas, la reconnexion au serveur sera effectuée dès réception du règlement.

**13.3** **SGTIC** se réserve le droit de modifier ses tarifs à sa convenance, sauf le droit pour le client, de résilier le contrat conclu sous réserve du respect d'un préavis de soixante jours, et ce même au cours de la période initiale du contrat.

## **ARTICLE 14 : autres services**

**14.1** Tout autre service sollicité par le client fera l'objet d'une commande préalable et d'un devis de **SGTIC**.

L'exécution de toute prestation est conditionnée par le versement complet du prix prévu.

## **ARTICLE 15 : résiliation**

**15.1** En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à l'une des obligations prévues aux présentes, non réparé dans un délai de huit jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant ledit manquement, le présent contrat sera automatiquement résilié de plein droit, sans préjudice de tous les dommages et intérêts dus par l'une ou l'autre des parties.

## **ARTICLE 16 : droit applicable et attribution de compétence**

**16.1** Le présent contrat est soumis à la loi Béninoise.

**16.2** En cas de différend concernant l'exécution ou l'interprétation des présentes, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Première Instance de Cotonou .